



Pour le développement de la pisciculture en Lorraine

La pisciculture est une filière déterminante pour la préservation des étangs de Lorraine.

La gestion de l'étang du Moulin par la commune d'Insviller en constitue un bel exemple (voir : <http://blogerslorrainsengages.unblog.fr/2012/06/03/un-conservatoire-pour-protger-la-biodiversite-de-lorraine/>).

Cette zone humide remarquable a été acquise pour 1,5 millions d'euros. Le site présente un intérêt écologique, paysager et économique. La commune loue l'étang au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine. Quatre agriculteurs riverains se sont engagés à mettre en œuvre des mesures agroenvironnementales sur l'ensemble du bassin-versant de l'étang. Un projet de pisciculture biologique a également vu le jour sur l'étang du Moulin. L'activité a déjà permis de créer un emploi à temps plein. 10 tonnes de tanche, gardon, brochet et carpe sont produites annuellement et écoulée en vente directe et à l'export.

La Lorraine est la seconde province française productrice de ce type de poissons. Elle dispose de surfaces et de réserves en eau douce abondantes. Le problème du poisson, c'est qu'il faut le transformer en filet ou en goujonnette, afin de le rendre attractif et de lui donner de la valeur ajoutée. Cela dit, la carpe est la seule espèce vraiment transformable. La Moselle compte six pisciculteurs. La création d'un pôle de transformation serait la bienvenue pour développer la filière.